



24 avril 2023

## Communiqué de presse

# L'ALGORITHME DU NUTRI-SCORE ÉVOLUE POUR PROMOUVOIR DES CHOIX ALIMENTAIRES PLUS SAINS

Dans le cadre de la gouvernance transnationale du Nutri-Score, le comité de pilotage – constitué des autorités compétentes de Belgique, France, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne et Suisse – a finalisé le processus de révision de l'algorithme du Nutri-Score. Les recommandations du comité scientifique pour les boissons ont ainsi été adoptées le 30 mars 2023. Ce nouvel algorithme renforcera l'efficacité du Nutri-Score pour classer les aliments et les boissons en cohérence avec les principales recommandations nutritionnelles des pays européens et guidera les consommateurs vers des choix éclairés et plus favorables à la santé. Les autorités compétentes porteront une attention particulière à l'accompagnement des filières et des consommateurs dans ce processus d'évolution de l'algorithme du Nutri-Score.

### Nouvelles évolutions de l'algorithme du Nutri-Score pour les boissons

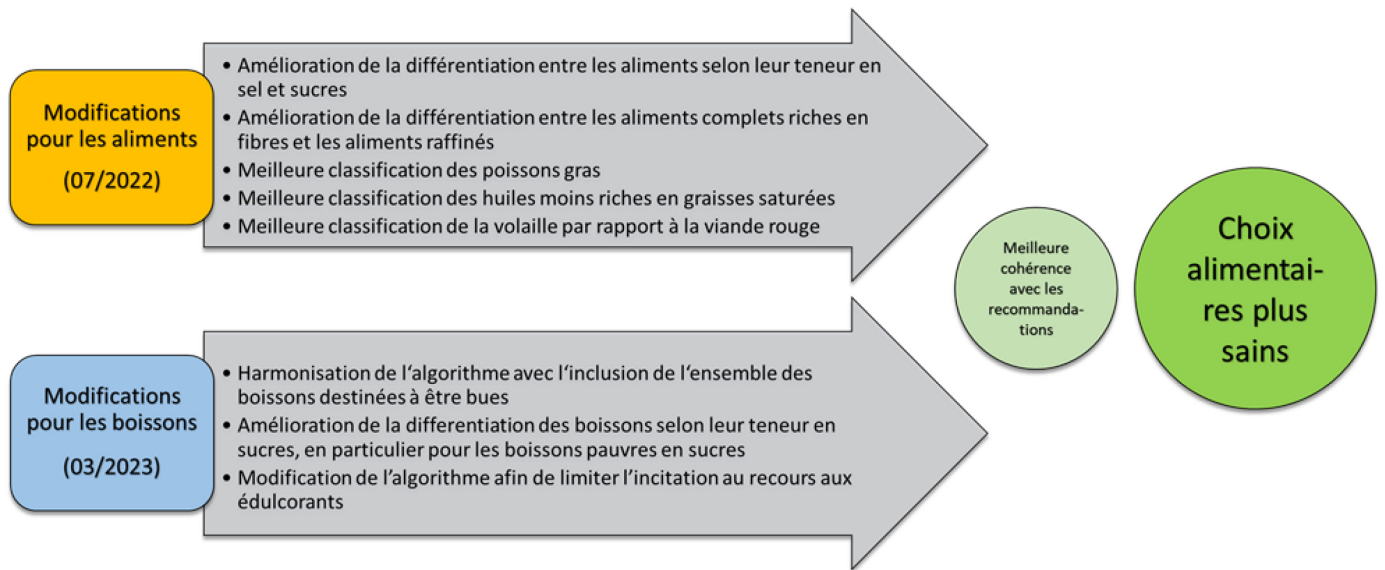
Après l'adoption en juillet 2022 des évolutions du Nutri-Score pour les aliments solides, le comité scientifique recommande, dans son récent rapport, de modifier l'algorithme pour les boissons sur la base de preuves scientifiques solides et des demandes des parties prenantes. Ces modifications s'inscrivent en cohérence avec les enjeux majeurs de santé publique. Les évolutions pour les boissons permettront d'atteindre les principaux objectifs présentés ci-dessous, en meilleure adéquation avec les recommandations nutritionnelles :

1. Harmoniser l'algorithme afin que toutes les boissons destinées à être bues soient classées de manière cohérente dans la catégorie des boissons. Ainsi, le **lait**, les **boissons lactées** et les **boissons végétales** ont été inclus dans cet algorithme en assurant une classification plus favorable du lait écrémé et demi-écrémé et en permettant une différenciation entre les différents types de lait selon leur teneur en matières grasses et en les distinguant des boissons lactées sucrées.
2. Maintenir la position exclusive de **l'eau** – seule boisson recommandée par les organisations internationales – en tant qu'unique boisson classée A.
3. **Mieux différencier la composition nutritionnelle** des boissons selon leur teneur en sucres, en particulier pour les boissons à faible teneur en sucres, et modifier l'algorithme afin de limiter l'incitation à l'utilisation d'édulcorants artificiels par l'industrie alimentaire pour améliorer le Nutri-Score des boissons.
4. Conserver une classification globalement similaire à celle découlant de l'algorithme actuel du Nutri-Score pour les **jus de fruits et nectars** (incluant les smoothies), qui a été considérée comme adéquate par les experts au regard de la littérature scientifique.

### Un algorithme de calcul efficace et adapté aux différents pays européens

Sur la base du processus d'expertise indépendante et solide du comité scientifique et suivant l'adoption des deux rapports par le comité de pilotage, un algorithme actualisé du Nutri-Score sera ainsi mis en œuvre, permettant d'augmenter l'efficacité du système à classer les aliments et boissons en cohérence avec les principales recommandations nutritionnelles des différents pays d'Europe.

Les évolutions du Nutri-Score renforceront sa capacité à aider les consommateurs, y compris les plus vulnérables, à comparer la composition nutritionnelle des aliments et boissons. Ainsi, le Nutri-Score favorisera des choix plus sains, en synergie avec les politiques nutritionnelles visant à prévenir les maladies chroniques.



#### **Prochaines étapes pour la mise en œuvre de l'algorithme mis à jour**

Les pays ayant déjà mis en œuvre le Nutri-Score peuvent désormais lancer leur procédure nationale visant à adopter formellement le nouvel algorithme. Afin d'assurer une cohérence entre les différents territoires, les pays ont convenu d'une mise en œuvre coordonnée du nouvel algorithme, une fois que les procédures réglementaires auront été finalisées dans les différents pays d'ici fin 2023, date à partir de laquelle les opérateurs disposeront d'un délai de deux ans pour adapter le Nutri-Score de leurs produits. Les évolutions de l'algorithme pour les aliments et les boissons seront ajoutées dans le règlement d'usage du Nutri-Score. Le rapport scientifique et les conditions d'utilisation sont également publiés aujourd'hui, afin que les opérateurs puissent d'ores et déjà préparer les adaptations. De plus, les pays concernés procèdent à la révision du document de questions - réponses et de la feuille de calcul Excel, qui seront mis à disposition en temps voulu, avant l'été. Afin de faciliter ce déploiement, les autorités compétentes des différents pays concernés apporteront leur soutien aux opérateurs et une communication spécifique sera faite pour expliquer les évolutions et accompagner les consommateurs.